

Avis de l'administratrice en chef : financement du médicament Erelzi (étanercept) dans le cadre du Programme de médicaments de l'Ontario

Le 14 décembre 2017

À partir du **21 décembre 2017**, le produit Erelzi (étanercept) sera financé dans le cadre du Programme de médicaments de l'Ontario (PMO) pour les bénéficiaires admissibles à ce programme.

Le produit Erelzi sera inscrit au Formulaire des médicaments de l'Ontario/Index comparatif des médicaments (le Formulaire) en tant que médicament à usage limité pour les indications suivantes :

- Polyarthrite rhumatoïde
- Spondylarthrite ankylosante
- Arthrite juvénile idiopathique polyarticulaire

Les détails sur les critères relatifs aux médicaments à usage limité seront également publiés sur le formulaire mis à jour du mois de décembre 2017 que vous trouverez (en anglais) sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

http://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/drugs/odbf_eformulary.aspx

Afin de mieux informer les professionnels de la santé et les patients, nous avons également joint un document Foire aux questions (FAQ) à titre de référence.

Renseignements supplémentaires :

Pharmacies :

Veillez communiquer avec le service d'assistance pour les pharmaciens du Programme de médicaments de l'Ontario au 1 800 668-6641.

Autres professionnels de la santé et grand public :

Veillez composer le numéro de la ligne INFO de ServiceOntario au 1 866 532-3161, ATS 1 800 387-5559. ATS à Toronto : 416 327-4282